

PUBLICATION LE 24 septembre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
Marchés Online

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

EAUX DE CASTRES BURLATS

M. Pierre LAPELERIE - Directeur

3 allée Alphonse Juin

81100 CASTRES

Tél : 05 63 51 90 90

SIRET 85364681800015

 **W Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RÉALISATION DE STATIONNEMENT SUR LE SITE DE BEL AIR
Référence	25MOESTATIONNEMENT
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	BEL AIR 81100 CASTRES
Durée	24 mois
Description	Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Code CPV principal	71240000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation	Critères de participation : renvoi au R.C.
	Marché réservé : Non Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> Monsieur Jérôme ROUCARIE Tél : 05 63 71 57 03
Documents	• <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **23/10/25 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Envoi le 24/09/25 à la publication